

Intelligence artificielle en santé

Bien l'utiliser et bien se protéger

Avril 2026

Qu'est-ce que l'IA générative en santé ?

L'IA générative produit du contenu (texte, image, son, vidéo, etc.) à partir de probabilités. Ces probabilités ont été apprises par l'IA lors d'une phase d'entraînement, effectuée sur la base de différentes sources d'information. Sa fiabilité dépend donc en partie de la qualité des données utilisées lors de cette phase d'entraînement.

En santé, elle peut générer des rapports médicaux, proposer des hypothèses diagnostiques ou accélérer la recherche.

Les réponses de l'IA générative, notamment en santé, ne sont pas garanties comme vraies :

- elles correspondent à ce que le système estime le plus probable à partir de la demande telle que vous l'avez formulée ;
- elles peuvent ainsi contenir des erreurs, prenant par exemple la forme de sources inventées.

Pour juger de la qualité de l'information, demandez toujours à l'IA de citer ses sources et consultez-les directement.

Gardez à l'esprit que l'IA générative en santé est un outil d'information et d'orientation, elle n'est ni un outil de diagnostic ni un prescripteur d'exams médicaux ou de traitements.

Vos données sont-elles protégées ?

Les outils d'IA générative grand public sont susceptibles de conserver vos informations personnelles, vos questions et les réponses, afin notamment de les réutiliser pour entraîner le modèle d'IA. Cela est particulièrement le cas pour les outils d'IA gratuits, en libre accès sur internet.

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) encadre ces usages, mais tous les éditeurs d'IA générative ne sont pas soumis au droit européen.

Ne partagez jamais de données personnelles permettant de vous identifier (nom, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale, etc.) ni celles de vos proches, ou encore celles de vos soignants (hôpital, médecin, infirmier, laboratoire d'analyse, etc.).

Puis-je faire confiance à l'IA pour ma santé ?

Votre façon de poser les questions influence les réponses. L'IA peut être convaincante mais fournir des réponses incomplètes ou fausses. Elle ne remplace pas un professionnel de santé.

Un outil d'IA ne peut pas établir de diagnostic. Seuls les professionnels de santé le peuvent.

Comment en parler à mon professionnel de santé ?

Partagez vos recherches avec vos soignants : ils peuvent les valider, les corriger ou nuancer les réponses de l'outil d'IA.

Les professionnels utilisent-ils aussi l'IA ?

Ils peuvent utiliser des outils d'IA professionnelle plus précis. Ils doivent vous informer lorsqu'ils en font usage dans votre prise en charge.

Ressources

- [Intelligence artificielle en santé, Bien l'utiliser et bien se protéger, questions/réponse](#), HAS.
- [Comprendre le règlement général sur la protection des données \(RGPD\)](#), site de la CNIL.
- [Pour vous aider à vous opposer à la réutilisation de vos données personnelles par des outils d'IA générative](#), site de la CNIL.

Messages clés

L'intelligence artificielle en santé répond à vos interrogations :

- l'IA vous informe : seul un professionnel médical peut établir un diagnostic ;
- posez des questions précises ;
- exigez des informations scientifiques validées et à jour ;
- obtenez ainsi des hypothèses d'analyse de symptômes ou d'examens médicaux.

Mais restez toujours vigilant avec :

- les résultats de vos recherches avec les outils d'IA : même pertinents, ils ne constituent pas un diagnostic. Seul un professionnel médical peut établir un diagnostic ;
- la sécurité de vos données personnelles : ne partagez ni votre nom, ni vos coordonnées, ni celles des soignants qui vous suivent, ni généralement celles qui permettraient de vous identifier ;
- le ton convivial et attentionné : l'IA imite une conversation avec un humain mais reste un outil. Il invite à la confiance mais il faut rester prudent.

Vous, l'IA et les professionnels de santé :

- informez vos soignants de vos recherches : l'échange permet de valider, de nuancer ou d'exclure les réponses de l'outil d'IA générative ;
- les soignants qui utilisent un dispositif médical comportant de l'IA pour la prévention, le diagnostic ou le soin doivent vous en informer.

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr